



Débat
EOS
Eoliennes
flottantes
en Méditerranée



LES CAHIERS D'ACTEURS

Mode d'emploi

CAHIER D'ACTEUR, C'EST-A-DIRE ?

Le cahier d'acteur est une modalité d'expression dédiée aux personnes morales (collectivité territoriale, association, chambre consulaire, syndicat professionnel, organisme public parapublic ou privé...) qui souhaitent faire connaître leur position sur tout ou partie des enjeux mis en débat.

L'objectif est de proposer un format unique qui permette à chaque structure, quel que soit son poids et ses moyens, de publier aux mêmes conditions, un support qui sera porté à connaissance du public et qui viendra nourrir le compte-rendu de la commission.

Il est donc primordial que tous les acteurs se conforment strictement aux règles du jeu :

- Un même auteur ne peut proposer qu'un seul cahier d'acteur
- Il doit impérativement respecter le format précisé ci-dessous

QUEL EST LE FORMAT A RESPECTER ?

Le cahier d'acteur doit être composé :

1. D'un texte de présentation de votre structure qui permette aux lecteurs de bien identifier qui est l'auteur du contenu (statut, mission, membres...).
2. Des coordonnées de votre structure : adresse, site internet, contact mail, et éventuellement téléphone.
3. D'un texte qui peut être réparti entre :
 - › Un encadré « en bref » qui permette aux lecteurs de se faire une première idée de la teneur de votre propos.
 - › Un développement de votre position, et de vos principaux arguments
-> veillez à bien citer vos sources
-> veillez à bien subdiviser votre raisonnement en sous-parties avec des sous-titres.
 - › Eventuellement : d'autres encadrés si vous souhaitez mettre en avant une thématique, un témoignage ou des données.
4. Du logo de votre structure.
5. De visuels (image, carte, graphique...) libres de droit ou en indiquant les crédits associés. Vous devez impérativement transmettre à la commission votre texte dans l'un des formats suivants : .txt, .doc .docx ou .odt. Un gabarit est donné à titre indicatif du résultat final.
NB : la commission recommande aux contributeurs de veiller à respecter un nombre maximum de caractères (environ 10 000 signes).

COMMENT ET OÙ SERA-T-IL PUBLIÉ ?

Vous pouvez envoyer votre fichier à l'adresse suivante : eos@debat-cndp.fr.

La commission reviendra vers vous avant la publication sur le site du débat public et sa plateforme participative.

Un grand merci pour votre attention, nous espérons lire votre contribution !